



Reconnue d'utilité publique



LIVRET D'ACCUEIL

Maison d'accueil spécialisée - **Paris XIII**

Clément
Wurtz



Bienvenue à vous !

Toute l'équipe de la maison d'accueil spécialisée (MAS) *Clément Wurtz* vous souhaite la bienvenue.

Chaque personne est là pour faciliter votre installation et vous offrir au quotidien l'attention et les soins nécessaires à votre bien-être personnel.

Les informations contenues dans ce livret vont vous permettre de mieux connaître l'organisation et les détails de la vie pratique de l'établissement. Nous vous invitons à le

lire et à en parler avec vos proches. Nous sommes là pour répondre à vos questions.

Vous accompagner dans vos choix de vie et d'activités, assurer votre sécurité, veiller à votre épanouissement et au respect de votre intimité, tels sont les buts de notre travail et de notre présence auprès de vous. N'hésitez pas à nous solliciter.

La direction



**L'établissement propose 35 places d'accueil en hébergement permanent,
1 place en hébergement temporaire et 3 places d'accueil de jour.**



Votre cadre de vie

La maison d'accueil spécialisée (MAS) *Clément Wurtz* est située dans un quartier animé du XIII^e arrondissement de Paris. Établissement pluridisciplinaire et compétent dans la prise en charge de personnes polyhandicapées et de personnes handicapées par une lésion cérébrale suite à un accident de la vie (traumatisme crânien, AVC...), la MAS dispose de 35 places en hébergement permanent. Elle peut également recevoir chaque jour trois personnes polyhandicapées dans le cadre de son accueil de jour.

Le personnel vous accompagne dans la mise en place d'un projet de vie personnalisé destiné à maintenir ou à améliorer votre autonomie et vos liens sociaux.

Les membres de l'équipe sont tous des professionnels aux compétences reconnues pour que, de l'assistante administrative au médecin, de l'agent cadre de vie à l'aide-soignante, vous soyez chaleureusement entouré(e) et puissiez bénéficier d'un accompagnement adapté à vos besoins.



Chez vous, pour vous

D'une superficie d'environ 24 m², les chambres offrent un équipement adapté à vos besoins. Vous disposerez du téléphone, d'un accès à Internet et d'une prise de télévision. Claires et confortables, toutes sont équipées d'une salle de bains.

Pour que vous vous sentiez en sécurité, chacune dispose d'un système d'appel d'urgence qui vous permet d'entrer en contact aussi souvent que nécessaire avec une personne de l'équipe.

Dans votre chambre, vous êtes chez vous. Vous pouvez l'aménager et la décorer comme vous le souhaitez, et y recevoir

vos amis ou votre famille quand vous le désirez, dans le respect des horaires indiqués dans le règlement de fonctionnement de l'établissement. Pour entrer, le personnel doit frapper à votre porte et attendre d'y avoir été invité pour ouvrir.

Le hall d'accueil du rez-de-chaussée est un lieu de rencontres et d'échanges pour les résidents, le personnel et les visiteurs.

À chaque étage, des salles à manger et des espaces de vie sont à votre disposition pour vous détendre, participer à des activités et partager des moments agréables.

À savoir

- Le personnel en charge de l'entretien et de l'hygiène assure **le ménage** quotidien des chambres et des espaces communs.
- L'établissement fournit et entretient l'ensemble du **linge plat** (draps, taies d'oreiller, jetés matelassés, couvertures) et du linge de table.
- **Le linge personnel** est entretenu par l'établissement, à la condition qu'il soit marqué par une étiquette tissée indiquant vos nom et prénom.
- Chaque jour, **le courrier** est distribué par le personnel. Avec votre accord, le personnel administratif de l'établissement est autorisé à ouvrir le courrier administratif. Vous pouvez déposer à l'accueil, ou faire déposer par un membre de l'équipe, les lettres que vous voulez envoyer.
- **Les travaux quotidiens** de l'établissement sont pris en charge par l'agent de maintenance.
- Les résidents qui le souhaitent peuvent demander à rencontrer un ministre du culte de leur confession et participer aux **offices**.





Chaque personne fera preuve d'attention, de courtoisie et d'un accompagnement de qualité à votre égard. Si tel n'était pas le cas, parlez-en sans attendre à la direction et à vos proches.

Votre bien-être

Accueillir, écouter, soutenir, apporter des soins, apaiser les inquiétudes lorsqu'elles se manifestent : tel est le rôle de l'équipe pluridisciplinaire de la maison d'accueil spécialisée *Clément Wurtz*. Elle a également pour objectifs d'animer vos journées et de vous aider à développer des liens sociaux pour vous permettre de retrouver l'énergie et les ressources nécessaires à votre équilibre.

Vous accompagnent :

- **l'équipe administrative**, composée du directeur, d'un adjoint de direction, de l'assistante de direction et d'une employée administrative ;
- **l'équipe soignante**, constituée d'un cadre de santé, d'infirmiers diplômés d'État, d'aides-soignants et d'accompagnants éducatifs et sociaux ;
- **l'équipe médicale et paramédicale**, comprenant un médecin coordonnateur, une secrétaire médico-administrative, un neuropsychologue, un orthophoniste, un ergothérapeute, des kinésithérapeutes, un psychomotricien et deux enseignantes en activités physiques adaptées ;

- **l'équipe socio-éducative**, composée d'un chef de service socio-éducatif, d'animateurs et d'éducateurs spécialisés ;
- **l'équipe cadre de vie**, composée d'un responsable, d'un agent de maintenance, d'une lingère et d'agents cadre de vie ;
- **la nuit, deux aides-soignants** sont présents dans l'établissement pour garantir la continuité des soins.

Une cuisine équilibrée et adaptée à vos besoins

La cuisine est dirigée par un chef cuisinier que nous vous invitons à rencontrer avec vos proches si vous le souhaitez.

Il garantit des repas variés et équilibrés, qui tiennent compte des régimes et des textures prescrits par votre médecin traitant, ainsi que des recommandations de la commission de restauration.

Tous les menus sont élaborés sur place et leur préparation respecte les normes d'hygiène de la restauration.

Les repas sont pris en commun à chaque étage :

- le petit déjeuner de 7h à 9h30 ;
- le déjeuner à 12h ;
- le dîner à partir de 19h.

Si votre état de santé l'exige, des plateaux sont servis dans les chambres. Une collation est proposée à 10h et/ou 16h.

Visites

Votre famille et vos amis sont les bienvenus et nous accordons de l'importance à leur accueil. Ils peuvent venir vous rendre visite tous les jours et déjeuner ou dîner dans l'établissement. Des menus « invités » sont proposés avec un petit supplément. Il suffit d'en informer le secrétariat au minimum 48 heures à l'avance.

Activités

De nombreuses activités, encadrées par des animateurs professionnels, des éducateurs, des personnels paramédicaux

et des intervenants extérieurs, sont proposées quotidiennement : ateliers musicaux, ateliers cuisine, loisirs créatifs, sorties et visites, musique, théâtre, danse, ateliers floraux, ateliers d'esthétique...

Individuelles ou collectives, ces activités ont pour objectifs de développer les potentiels, de favoriser l'autonomie et la créativité, de faciliter l'ouverture sur la vie sociale et culturelle. L'accompagnement proposé est respectueux du rythme, des capacités et des attentes de chacun. Le programme est affiché dans l'établissement.

Tranquillité et confort

Il est essentiel de respecter la tranquillité de l'établissement. Vous devez veiller à ne pas être bruyant(e) en utilisant vos radio, télévision, téléphone ou en accueillant vos proches, cela afin de préserver le sommeil et l'intimité de chacun. Lors de votre admission, un règlement intérieur vous sera remis. Pour respecter les prescriptions liées aux traitements médicaux, les boissons alcoolisées sont interdites dans l'établissement.

Un programme d'activités individualisé est défini avec vous.





Vivre ensemble en toute sécurité

Pour votre sécurité, pour votre santé et celle des autres, veuillez respecter l'interdiction de fumer dans les locaux (décret n° 2006-1 386 du 15 novembre 2006).

Le règlement relatif à la sécurité incendie s'impose à tous, résidents, personnels et visiteurs. Les salariés de l'établissement ayant suivi une formation de sécurité incendie indiqueront les instructions à suivre en cas de nécessité. En cas d'alerte, il est recommandé de rester calme et de suivre les consignes prévues à cet effet.

Les sorties et vacances

Vous pouvez sortir déjeuner ou aller vous promener. Prévenez-nous de votre absence pour que nous organisions votre sortie. Vous pouvez aussi partir en week-end ou en vacances avec votre famille. Nous nous tenons à votre disposition pour vous donner de plus amples renseignements.

La gestion de l'argent personnel

Sont à votre charge les petites dépenses (produits d'hygiène et de beauté, sorties personnelles et menus achats divers), mais également les dépenses telles que le coiffeur, les vêtements, les meubles ou la décoration pour votre chambre, les séjours de vacances...

L'éducateur spécialisé ou un autre référent vous aidera dans la gestion de votre argent de poche.

Vie privée

Vous pouvez souhaiter nouer des relations affectives et sexuelles avec un autre résident ou une personne extérieure à l'établissement, sans avoir à demander la permission auprès de l'équipe, de votre famille ou de votre représentant légal. Les personnels respectent votre intimité, dans le cadre d'une relation consentie librement et de manière éclairée. Le personnel pourra répondre à toutes vos questions.

La qualité des soins

La maison d'accueil spécialisée *Clément Wurtz* garantit la qualité des soins médicaux, de rééducation et infirmiers prodigués en lien avec les autorités de tarification (agence régionale de santé). Le médecin salarié de l'établissement est le référent en matière de prise en charge médicale et de soins. Il supervise l'équipe soignante, en lien avec le cadre de santé, sous la responsabilité et l'autorité administratives de la direction. Il veille à une bonne coordination entre les intervenants extérieurs et les soignants de l'établissement. Il s'assure que vous bénéficiez des soins (y compris urgents) que votre état de santé nécessite, ainsi que des actes systématiques de prévention, tout au long de votre séjour. Ses horaires de présence dans l'établissement vous seront communiqués. Il assure des fonctions de coordination et n'a pas vocation à se substituer à votre médecin traitant, qui continuera à vous suivre.

Des conventions de partenariat permettant d'établir des complémentarités et de rendre harmonieux votre parcours de soins et de santé ont été signées avec le centre hospitalier et universitaire de la Pitié-Salpêtrière et l'hôpital national

de Saint-Maurice. Des liens fonctionnels ont été noués avec le centre hospitalier Sainte-Anne.

Une pédicure-podologue peut également venir vous prodiguer des soins sur place qui seront alors à votre charge. Des consultations et soins dentaires sont effectués dans différents établissements situés à proximité.

Votre dossier médical est protégé par le secret médical. Vous disposez d'un droit d'accès à votre dossier conformément aux dispositions de la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002.

Si vous avez momentanément besoin d'être hospitalisé(e), le personnel se chargera de l'ensemble des démarches administratives et des transmissions nécessaires auprès des équipes médicales de l'hôpital ou de la clinique. Vous retrouverez votre chambre à la maison d'accueil lorsque vous reviendrez.

N'hésitez pas à consulter l'équipe médico-soignante avec vos proches en cas d'évolution de votre état de santé. Nous sommes là pour trouver des solutions ensemble.

Accueil et prise en charge

Toute entrée ne peut être faite qu'après l'obtention d'une notification de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Une visite de préadmission est obligatoire. Elle est organisée par le chef de service qui prévoit une visite de l'établissement et, dans la mesure du possible, un temps de rencontre avec le médecin de l'établissement, le cadre de santé, le psychologue, l'éducateur référent et les membres de l'équipe soignante. Le directeur décide de l'admission après avoir reçu l'avis éclairé de l'équipe pluridisciplinaire.

Le financement de la maison d'accueil spécialisée est assuré par un prix de journée, fixé par arrêté de l'agence régionale de santé et payé par les organismes de sécurité sociale.

Le forfait journalier reste cependant à la charge du résident.

Les documents nécessaires à votre admission sont les suivants :

- une copie de la carte nationale d'identité et, le cas échéant, du livret de famille ;

- une copie de la carte d'immatriculation à un régime d'assurance maladie ;
- une copie de la carte d'affiliation à une mutuelle ;
- une copie de la notification de l'allocation pour adultes handicapés (AAH) ;
- une copie de la notification CDAPH orientation MAS ;
- une copie des dispositifs et mesures judiciaires qui vous protègent (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice, habilitation familiale, etc.) ;
- une photo d'identité ;
- un dossier médical à jour.

Le jour de l'admission, vous apporterez :

- votre nécessaire de toilette (serviettes, gants, savons, etc.) ;
- votre linge et vos objets personnels ;
- les derniers documents médicaux en votre possession.

L'équipe administrative se tient à votre disposition pour toute précision.

Une équipe à l'écoute

Pour vous, le service administratif est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Tous les membres de l'équipe sont au service de votre bien-être et de votre sérénité. En cas de problème, la direction est là pour vous écouter et faciliter le dialogue. Vous pouvez adresser vos suggestions sur le fonctionnement de l'établissement au **conseil de la vie sociale** qui est composé majoritairement de représentants des personnes accueillies et des familles, ainsi que de représentants de l'établissement et du personnel (liste et coordonnées des représentants affichées dans le hall d'accueil).

Notre établissement s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. Dans ce cadre, nous pourrions souhaiter recueillir votre avis par le biais d'enquêtes de satisfaction.

Vous serez amené(e) à participer à l'élaboration de votre projet de vie personnalisé. Vous et vos proches pourrez ainsi nous faire part de vos attentes, de vos besoins et de vos aspirations.

Afin de garantir vos droits et de prévenir tout risque de maltraitance, il vous est remis, en annexe du présent livret d'accueil, la charte des droits et libertés de la personne accueillie, la notice d'information relative à la personne de confiance et le règlement de fonctionnement de l'établissement.

Vous pouvez faire appel, en vue de défendre vos droits, à une personne qualifiée. Si votre état de santé le nécessite, vous pouvez bénéficier d'une mesure de protection juridique.

Conformément aux dispositions de la circulaire du 12 juillet 2011 relative au développement de la bientraitance et au renforcement de la politique de lutte contre la maltraitance, l'établissement informe et dispense des formations à ses salariés sur ces deux thèmes.

Il existe un numéro national de signalement des maltraitances : le 3977.

Accès à vos données personnelles informatisées

- La Fondation Partage et Vie procède, dans le cadre de son activité, au traitement des données à caractère personnel de ses usagers, le cas échéant, de leurs représentants légaux, et de celles de ses collaborateurs (salariés, prestataires, etc.).
- Les personnes concernées ont un droit d'accès à leurs données et à leur rectification. Elles ont également le droit d'en obtenir la portabilité, ainsi que la limitation du traitement qui en est fait et ont, dans certains cas, le droit de s'opposer audit traitement et d'obtenir l'effacement des données les concernant.



Décembre 2022. Crédit photo : Sébastien Le Clézio. Réalisation : tandM.
Certaines des photographies de ce livret ont été prises avant la crise sanitaire. En période épidémique, les personnels de Partage et Vie sont équipés de protections adaptées et respectent les gestes barrières.

Moyens d'accès : Métro : ligne 6, arrêt « Nationale » et ligne 14, arrêt « Bibliothèque ».
Bus : ligne 27 ou 132, arrêt « Oudiné ».
Tramway : ligne T3a, arrêt « Maryse-Bastié ».

Clément Wurtz
Maison d'accueil spécialisée
3, rue Trolley de Prévaux – 75013 Paris
Téléphone : 01 53 94 90 00
Courriel : clementwurtz@fondationpartageetvie.org



Reconnue d'utilité publique

La Fondation Partage et Vie est reconnue d'utilité publique et poursuit un but d'intérêt général. Elle agit pour l'autonomie des personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap. Avec 124 établissements et plus de 6 300 salariés, elle est un acteur non lucratif majeur des secteurs médico-social et sanitaire.



fondationpartageetvie.org